

Olga Vandorou - Stavropoulou

ÉVOLUTION DU MOUVEMENT FÉMINISTE EN FRANCE; LE NÉO-FÉMINISME ACTUEL: DE L'ÉGALITÉ A LA DIFFÉRENCE.

A Clio,

INTRODUCTION

L'année 1993 verra-t-elle se célébrer le premier grand anniversaire du néo-féminisme en France puisque, déjà, un quart de siècle se sera écoulé depuis l'instant qui a vu naître, s'organiser et évoluer le dernier en date des mouvements d'émancipation des femmes?

En effet, «né dans la foulée»¹ des événements de mai 1968 et de la contestation des étudiants, le néo-féminisme a évolué à l'intérieur de la société française dans ce dernier quart de siècle, s'inscrivant dans le cadre historique du pays et de l'évolution des mentalités, en même temps qu'il traçait sa propre trajectoire et son histoire personnelle. Autrement dit, influencé au départ par la société en révolte des années 1968, le néo-féminisme est à l'image de cette société. Il est mouvementé et surprenant à l'image de la jeunesse révoltée de l'époque mythique et utopique. En fait, il se nourrit de l'idéal égalitaire des hommes et des femmes dans la société, il révèle les injustices à l'égard des femmes et dénonce la société bourgeoise de consommation, du profit et de la liberté des intérêts.

Vingt-quatre ans plus tard, le néo-féminisme a abandonné son esprit revendicatif de militantisme violent du début, ayant obtenu des acquis positifs et le poids que lui confère la légitimation des droits féministes, accordée par les pouvoirs publics.

Pourtant cette nouvelle conjoncture – qui a permis aux femmes d'accéder à des domaines réservés jusqu'alors aux hommes – les oblige, depuis peu, à être confrontées à des situations imprévues, parfois déconcertantes pour elles, comme le fait de se sentir piégées dans leurs prétentions à l'égalité. Il s'agit, par exemple, des conséquences du cumul des tâches professionnelles et des charges ménagères imposées par les obligations familiales et de leurs répercussions sur leur vie de femmes. Ou encore cela aurait eu une répercussion bien plus dramatique – éventuellement celle de conduire à la «neutralisation du sexe»², s'il y avait eu mise en pratique rigoureuse de ces prétentions égalitaires féministes, ce qui aurait peu à peu supprimé la reproduction du genre humain. Dans une certaine mesure, cette revendication de l'égalité n'était-elle pas une utopie, puisqu'elle était à double tranchant?

Conscientes de l'impasse et pour y remédier, les féministes ont été obligées d'officialiser *le droit à la différence*. En effet, ce principe qui figurait comme une des tendances possibles, réclamé par une minorité de groupes féministes des années héroïques '70, est en train de devenir une des solutions possibles qui permettra aux femmes de surmonter les difficultés qu'elles ont à affronter. Leur nouveau cheval de bataille est désormais : *l'égalité dans la différence*. Nous nous proposons donc d'étudier ici l'évolution du mouvement néo-féministe, pour examiner dans quelles circonstances il est né, comment il a évolué dans la société française pendant les années '70-'81 pour arriver à son stade le plus récent : celui de l'institutionnalisation et de la réclamation du droit à la différence.

I. LA GENÈSE DU NÉO-FÉMINISME

a) Les origines du mouvement

Le néo-féminisme est l'expression la plus actuelle du mouvement féministe français. Il date de mai 1968, puisqu'il «a germé dans le bouillonnement de la révolte»³ contestataire des étudiants.

Pour le situer dans son contexte historique et social, il est intéressant de rappeler qu'en France, la croissance économique est de nouveau spectaculaire et inattendue, après les restrictions de la guerre de 1939-1945. L'économiste Jean Fourastié a intitulé «les trente glorieuses» les années de prospérité qui vont de 1945 à 1975. Il remarque, en effet, que cette période de croissance sans précédent «fait passer la France de la vie végétative traditionnelle, aux niveaux de vie contemporains»⁴. Le renouveau économique, technologique, industriel et commercial sans précédent, dû aux découvertes scientifiques et à leur rapide exploitation industrielle produit la société de consommation et a pour répercussions immédiates l'amélioration du niveau de vie et du confort.

Cette croissance qui règne en France jusqu'en 1975, assure le quasi plein-emploi et les femmes «se jettent» dans une dite «vie active» qui les sort de chez elles. D'autre part, les salaires, les revenus et le pouvoir d'achat augmentent, l'accès au crédit est simplifié et se développe énormément. Ainsi les Françaises se ruent-elles sur les achats qui donnent désormais la possibilité à la plupart des ménages de connaître et d'acquérir plus de confort et d'aide matérielle (comme l'aspirateur, le lave-linge, le lave-vaisselle). Cela leur permet aussi (grâce à la télévision qui envahit de plus en plus les foyers) une plus grande ouverture d'esprit et davantage de connaissances dans divers domaines.

Ces progrès dans l'industrie, l'électronique, la chimie et l'évolution du

pouvoir d'achat leur permettent donc d'évoluer sur le plan de leur vie personnelle; leur intelligence, leur psychologie changent: elles ne sont plus ni les «popotes», ni les «femmes-objets» des générations qui les ont précédées. C'est l'âge d'or de la petite voiture personnelle, en particulier de la 4 CV Renault: «elle ouvrait la voie à la consommation de masse, car l'augmentation du pouvoir d'achat des Français intervenue à partir de 1949 a été en priorité consacrée à l'achat de voitures. Première des petites voitures qui ont permis à notre pays de se doter d'équipements de fabrication en grande série, la 4 CV a aidé la France à quitter une société de pénurie où les élites de tous les bords ne voyaient de salut que dans l'accroissement de la production. Elle est une des clefs de la modernisation de la société française»⁵. Par ailleurs, les satellites dans l'espace, eux, – à partir des années '60 – bouleversent la communication. Quant à la chimie, elle permet – entre autres – des innovations qui aboutissent à faire progresser la médecine et l'espérance de vie.

Au moyen de la publicité qui prend un grand essor à travers les affiches, les magazines, les spots publicitaires divers, la découverte des délices de la consommation et l'incitation à dépenser pour mieux se loger ou se vêtir ou encore fuir vers des pays exotiques très peu exploités modifient les mentalités. En effet, les Français de l'après-guerre sont plus ouverts, plus libéraux que ceux de l'entre-deux-guerres. Et, poussés par toutes les mesures prises par les pouvoirs publics (la création, en 1940, d'un Ministère de la Famille, l'institution des allocations prénatales, le développement des allocations familiales et autres prestations sociales, l'établissement du «quotient familial en matière d'impôt sur le revenu»⁶), ils font davantage d'enfants. Le nombre des naissances en 1946 est de 840.000, de 867.000 en 1947, tandis qu'en 1949, il atteindra celui de 869.000 naissances⁷. C'est le «baby boom», dont sont issues les manifestantes du M.L.F. et des autres groupes féministes. Et si les jeunes filles se sont si massivement réveillées, dans les années '68-'75, c'est parce qu'elles ont l'esprit plus ouvert, ayant reçu une éducation moins stricte, voire moins sectaire que leurs aînées et qu'elles ont pu aller plus loin dans leurs études: jusqu'au baccalauréat et, pour certaines, entrer ensuite à l'Université. En effet: «En 1965, pour la première fois, autant de filles que de garçons sont reçus au baccalauréat (...) Depuis 1924, date à laquelle le programme de l'enseignement secondaire est devenu identique pour les deux sexes, le retard des filles a donc été comblé»⁸.

Le contact étroit au lycée et surtout à l'Université, de ces adolescents devenus de jeunes adultes, lève la barrière: d'un côté «les garçons», de l'autre, «les filles». Ils sortent désormais ensemble sans prétendre forcément au mariage, alors que cela était le cas pour la génération précédente encore! La libération des mœurs est entamée, aidée par la sortie de nouvelles musiques (rock et pop), nouvelles tenues vestimentaires (le blue-jean et les baskets), nouvelles coiffures (cheveux longs pour les

garçons, cheveux courts pour les filles). Ces musiques «planétaires» et ces chansons exprimaient aussi une nouvelle sexualité. Au fait, «éduquée avec moins de sévérité et d'austérité que ses parents, la nouvelle génération était moins disposée que la précédente à se plier aux contraintes de la civilisation industrielle et bureaucratique. Les nouvelles habitudes de consommation et de liberté favorisaient une attitude devant les disciplines de la production»⁹.

b) Naissance du mouvement

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la phase la plus actuelle du courant féministe français, puisque né au moment des événements de mai '68, fait très timidement son apparition durant cette période de révolte des étudiants. En effet, des petits rassemblements de femmes, insignifiants en nombre, qui se réunissent à la Sorbonne, en mai, à l'Université de Vincennes, en octobre, proposent des discussions sur des sujets tels que «La Femme et la révolution» pour le groupe de F.M.A. (Féminin-Masculin-Avenir) ou «La Spécificité de la lutte des femmes» pour celles qui se retrouveront à Vincennes.

Ces sujets de réflexion sont révélateurs des tendances du moment. En effet, dans l'ambiance de la remise en question idéologique du pouvoir politique et de la société de consommation, ces quelques femmes – pas forcément politisées¹⁰ – pensent à leur tour, en manifestant leur désaccord sur l'idée préconçue des hommes qui leur imposent des modèles du type «fée au logis», qu'elles peuvent profiter de cette période de révolte et de remise en question pour faire remarquer leur oppression due à l'inégalité des sexes. Ces femmes ressentent qu'elles sont sous-estimées par rapport aux hommes et elles proposent donc un nouveau discours d'égalité avec eux.

Ce nouvel état de choses n'a pas encore de nom, ni de programme précis. Il est constitué d'une multitude de petits groupes à l'intérieur desquels on ignore la hiérarchie. Pourtant, pendant leurs réunions, où l'absence de chef est notoire, ces femmes venant des milieux sociaux et professionnels les plus divers, découvrent que leurs frustrations ont des points communs, une origine commune qui porte un nom nouveau: «le Système» et ce dit «Système» favorise l'oppression des femmes. Elles le nomment «système patriarcal et phallogénique», ou «système paternaliste», ou «de classe», elles l'accusent d'être appuyé sur le profit, la liberté des intérêts sur des opérations financières et des combinaisons frauduleuses. Les femmes ne peuvent pas rentrer dans ce système, elles en sont exclues, par le fait justement qu'elles sont femmes, tout simplement. Elles sont écartées des postes à responsabilités, car selon les statistiques du Ministère du Travail, en date 31.10.1970¹¹, sur 100 hommes cadres elles

ne sont que 9,9% de femmes cadres. En effet, «De nombreuses femmes ingénieurs, cadres ou techniciens, ayant acquis une formation identique à celle de leurs collègues masculins, sont cantonnées, sans espoir de promotion, dans des postes réputés convenir mieux aux femmes. Le plus souvent ces postes (...) (sont) moins bien rémunérés»¹².

Elles sont également écartées de la vie politique. En effet, dans ces années '68-'70, leur représentation aux instances traditionnelles est insignifiante: on recense seulement 1,4% de femmes députés au Parlement en 1968¹³ et elles se voient surtout attribuer les Ministères à caractère social - leur rôle politique étant minimisé¹⁴. Il en est de même de toutes les instances politiques traditionnelles: le Sénat (avec 1,7% de Sénateurs-femmes, en 1968), les Mairies (où elles représentent environ 2% de la totalité des Maires), les Conseils municipaux, régionaux et généraux¹⁵. On constate que la discrimination sexiste va jusqu'au pourcentage d'adhérentes dans les partis politiques et celui de femmes candidates représentées par chaque formation.

Le désir d'un changement profond se fait sentir. Changement à opérer dans les structures mentales mais aussi au niveau des droits et des lois. Quoiqu'il en soit, «rien ne sera plus comme avant»¹⁶ et les femmes en mouvement, déterminées, s'activent pour y parvenir.

Le premier acte détonateur du délire régnant, de leur hantise, a lieu le 26 août 1970, quand à la suite d'une manifestation, un groupe de femmes, des intellectuelles, se rendent en délégation et déposent au coeur même de Paris, à l'Arc de Triomphe, une gerbe «A la femme inconnue du soldat» et, elles se font arrêter par les gardiens de la paix. Quelques passants ont tout juste le temps de lire sur les banderoles à peine dépliées, l'inscription à tout point de vue surprenante: «il y a plus inconnu que le soldat inconnu: sa femme». En effet, personne jusqu'alors, se recueillant devant le tombeau en mémoire de soldat inconnu, n'a eu une pensée tendre pour elle! Pourtant, sous les traits de résistante ou bien de mère, épouse, fiancée ou amie, cette femme existait!

Cet événement fait sensation; il est rapporté et commenté par la TV. La grande presse s'en saisit: le 27 août *France-Soir* en fait l'événement à la une. Bien évidemment, les Français découvrent l'existence d'un Mouvement de *Libération des Femmes*, le M.L.F., copié sur le *Women's Liberation Movement*¹⁷.

A vrai dire, c'est le choix du lieu symbolique qui provoque et dérange le plus, car des manifestations, des meetings, avaient précédé cette tentative désespérée de reconnaissance et de légitimation de la «minorité» de citoyennes qui comptabilisent pourtant 51,3% de la population et 53% du corps électoral français. Donc, majorité peu négligeable et pourtant pas reconnue égale.

II. 1970-1981: LES ANNEES DE LUTTES ou VERS L'ACQUISITION DE L'EGALITE

Autour des années 1970, quatre groupes principaux sont nés au sein du M.L.F. Ils s'intitulent: *Les Féministes révolutionnaires*, *Le Cercle Dimitriev*, *Les Pétreoleuses* et le groupe *Psychoanalyse et Politique*. Il y en a plusieurs encore, moins organisés, mais tout aussi importants et dans chacun d'eux un travail de réflexion est entrepris qui permet aux femmes «d'analyser sans complaisance pour quiconque, la spécificité de leur situation et de fixer les moyens tactiques pour la transformer»¹⁸. Ces transformations leur faisant acquérir plus d'égalité et d'autonomie par rapport aux hommes, donc plus de dignité humaine.

Les jeunes femmes dénoncent l'injustice de la société dite moderne et avancée, vu tous les progrès obtenus, qui, encore à cette époque, favorise l'homme au détriment de la femme, en particulier dans les domaines de la vie sociale et professionnelle, alors que telle ou telle femme est aussi capable et diplômée que tel ou tel homme pour obtenir un poste vacant.

C'est encore contre ce côté «macho» et «phallocrate» des hommes qu'elles se révoltent tout d'abord. Contre cette discrimination, proche de la ségrégation raciale. Elles sont conscientes que, dans leur esprit, beaucoup d'hommes pensent encore que la femme est inférieure à l'homme. En effet, pour justifier ce propos, il suffit de tourner son regard du côté des étudiants qui s'entassent dans les Amphithéâtres de la Sorbonne, en mai '68 et prennent la parole pendant les «A.G.» (Assemblées Générales). Ils traitent les femmes militantes comme des subalternes, des esclaves, leur demandant de tirer des tracts, de vider les cendriers et les corbeilles de papiers ou d'accomplir des tâches destinées... aux femmes! La journaliste Martine Storti rapporte: « (...) Tous inscrivaient les femmes, fussent-elles militantes, dans des rôles traditionnels. (...) Les organisations révolutionnaires ou prétendues telles n'échappaient pas à une division des tâches, division sexuée, division qui reflétait celle en oeuvre dans la société»¹⁹. C'est donc contre cette idée, particulièrement injuste, qu'elles vont lutter. D'ailleurs, Florence Montreynaud l'atteste: «Celles qui prennent la parole (dans les années '70) ne déclarent pas la guerre aux hommes, mais au sexisme, c'est-à-dire à une attitude de discrimination envers les femmes à laquelle participe la société tout entière»²⁰.

a) «A travail égal, salaire égal»

Pour qu'un individu soit autonome, il lui faut, tout d'abord, avoir un minimum de ressources financières lui permettant cette indépendance.

Dans les sociétés occidentales et démocratiques, le droit au travail est garanti à toute personne par *La Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948*, essentiellement rédigée par un Français, le Professeur René Cassin, qui écrit: «Toute personne a droit au travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage» (Article 23, 1). Il est également précisé au paragraphe 2 du même article: «Tous ont droit, sans aucune discrimination, à un salaire égal pour un travail égal». Manifestement, le législateur est formel quant à l'égalité des rémunérations entre travailleurs masculins et féminins. Mais cette notion de salaire égal pour un travail égal, faisant partie de la législation française depuis 1946²¹, c'est-à-dire deux années plus tôt que la date de la déclaration précitée est restée lettre morte en France en 1970.

C'est justement la raison pour laquelle l'un des thèmes de réflexion du féminisme, dégagé par le sondage de l'I.F.O.P., de mars à octobre 1970 (auprès de 14.000 personnes, 492 interviews) est le travail. Les réclamations féministes portent sur l'application ferme du principe: «à travail égal, salaire égal»²².

Néanmoins, parmi les féministes, il n'y a pas que les femmes ayant une activité professionnelle à l'extérieur qui revendiquent leur droit mais aussi celles qui sont dans une exploitation familiale (femmes de commerçants, d'artisans et d'agriculteurs), puisqu'elles font autant d'heures de travail et de présence qu'une véritable employée, mais sans considération ni rémunération. Leurs nombreuses heures de travail et leur fatigue sont des dons offerts à la famille et à l'entreprise familiale, puisque l'économie réalisée, en remplaçant un employé qui serait indispensable pour ce travail, ne leur revient pas à elles-mêmes. Et, dans le cas d'un problème de couple (séparation, divorce), elles se retrouvent complètement démunies et isolées. Cette crainte les a donc décidées à manifester à leur tour. Et, comme le rapporte Maité Albistur, en reprenant une phrase de Christine Dupont dans la revue féministe *Partisans (L'ennemi principal)*, «Le travail gratuit d'une femme est donc compté dans l'économie générale de l'exploitation, ainsi que l'était le travail gratuit des cadets, frères ou soeurs déshérités en sens littéral, et celui des enfants»²³. Elle ajoute: «C'est bien le régime d'exploitation patriarcale qui explique la non-rémunération du travail des femmes, puisque, lorsque celles-ci l'accomplissent en dehors de la famille, elles sont rémunérées»²⁴. Cela démontre qu'il existe bien deux types d'exploitation de la femme dans le domaine du travail: l'exploitation capitaliste pour les femmes exerçant une activité professionnelle à l'extérieur et, patriarcale pour les femmes travaillant dans l'entreprise familiale.

Il est important de faire remarquer que la femme qui travaille dans l'exploitation familiale, ainsi que celle qui est une employée salariée et devant assurer huit heures de travail journalier dans une entreprise, accomplissent deux journées de travail, puisqu'elles ont leur travail

domestique à faire et, également, pour la plupart d'entre elles, celui de mère de famille aussi.

b) «Un enfant, si je veux, quand je veux»

L'autonomie des femmes ne dépend pas uniquement d'un salaire égal à celui des hommes dans la vie professionnelle mais elle dépend aussi de la libre disposition de leurs corps dans leur désir de contrôler les naissances de leurs enfants: «Nous aurons les enfants que nous voulons», tel est le slogan des femmes qui manifestent, en novembre 1971, dans les rues de Paris.

La loi Neuwirth, votée en 1967, autorisait la contraception sous conditions, et cette contraception n'était pratiquée que par un faible pourcentage de femmes privilégiées: 6 à 8% environ. D'autres avortaient dans la clandestinité et en mouraient parfois.

En janvier '71, à l'initiative de quelques femmes du mouvement M.L.F., s'est créé le M.L.A. (Mouvement pour la Libération de l'Avortement). Le 20 novembre de la même année, une manifestation a rassemblé à Paris plusieurs milliers de femmes avec ces banderoles, pancartes et slogans: «Un enfant, si je veux, quand je veux», «Ils ne décideront plus pour nous», «Contraception et avortement libres et gratuits».

En 1973, le M.L.A.C. (C, pour contraception) – mouvement mixte qui rassemble médecins et non médecins – réclame que l'avortement soit pratiqué sur simple demande de la femme et remboursé par la Sécurité Sociale. Le 5 février 1973, 331 médecins se déclarent pour la liberté de cet acte médical. «On ne mendie pas un juste droit, on se bat pour lui» disait Wilhelm Reich. Le drame de l'avortement sort de sa honteuse clandestinité, même si les institutions résistent et malgré les opposants qui contre-attaquent.

L'inadéquation de la loi de 1920, les difficultés que rencontrent les femmes dans ce domaine, suscite des luttes pour la dépénalisation de l'avortement. Ainsi, le 5 avril 1971, «le Nouvel Observateur» publie un appel lancé par les femmes pour demander la contraception et l'avortement libres. Cet appel, signé par de nombreuses personnalités féminines, qui symbolisent un certain visage de la culture française²⁵, sera connu sous le nom de «Manifeste des 343» et marquera la victoire de la première manche. En effet, elles osent avouer: «Un million de femmes se font avorter chaque année en France (...). Je déclare que je suis l'une d'elles. Je déclare avoir avorté»²⁶. Le scandale est énorme, car des femmes défient les autorités, déclarant qu'elles ont fait voler en éclat la loi répressive et anachronique de 1920 (ancien art. 317 du Code pénal), votée afin que la France soit repeuplée²⁷.

Le procès de Bobigny, en décembre 1972, suscite également un grand

bruit et provoque la réaction massive des femmes: les médecins qui avaient pratiqué l'avortement sur une jeune fille de 17 ans qui avait été violée, étant inculpés, ainsi que la mère de la fillette. Voilà comment Gisèle Halimi, l'avocate qui avait plaidé la cause de la très jeune victime Michèle Chevalier, présente aujourd'hui l'affaire: «Les accusées devinrent accusatrices. (...) Elles surent tout naturellement grandir jusqu'à devenir les porte-parole de toutes les femmes. Celles qui revendiquaient une liberté élémentaire s'il en est – disposer de soi, CHOISIR de donner la vie. Par-dessus la tête des magistrats, Michèle Chevalier et ses compagnes s'adressèrent à tous et à toutes, à l'opinion publique, à la France entière. La loi qui nous mutilait physiquement et moralement fut mise en pièces. Les partis politiques (...) s'émurent. Le Parlement entreprit de modifier la loi»²⁸.

Parallèlement à l'avortement, il semble indispensable de parler de la contraception. En effet, la lutte pour l'avortement est étroitement associée à celle de la contraception qui est naturellement sur le tapis lors de tous les débats. Ainsi, depuis l'élection présidentielle de 1965, la contraception était devenue un enjeu politique et, déjà à cette époque, les femmes voulaient être renseignées sur les moyens à employer pour éviter une grossesse, car les Françaises qui désiraient employer une méthode efficace de contraception étaient contraintes à la clandestinité ou à l'hypocrisie.

De 1961 à 1967, les militantes qui fournissent l'information sur la contraception dans les dispensaires, travaillent dans l'illégalité. Ce n'est qu'à partir de 1969, avec l'aide du Planning Familial, grâce à la loi Neuwirth votée le 28 décembre 1967, que des centres seront légalement mis en place, mais les décrets d'application ne seront publiés qu'en 1969 et 1972. Cependant, c'est en 1967, que la contraception s'inscrit donc dans la loi et l'année suivante le mot «contraception» entre dans le dictionnaire de l'Académie.

Si nous nous référons à la loi Neuwirth qui concerne la contraception et non l'avortement, c'est parce que prévenir une grossesse non désirée était (est toujours) bien préférable à un avortement et mieux admis dans les mentalités françaises. On parle pourtant dans les années '70 de 4 à 800.000 avortements clandestins par an. Quel drame individuel et quel fléau social!

Le projet de loi présenté par Simone Veil à l'Assemblée Nationale le 11 novembre 1974 est audacieux. Pourtant le Gouvernement reconnaît son importance. Il faudra attendre la loi du 28 juin 1974 pour que la contraception devienne un acte médical légal comme un autre: «gratuit et anonyme». Martine Storti rapporte que Michel Poniatowski, alors Ministre d'Etat, avait déclaré à Simone Veil, Ministre de la Santé: «Il faudra d'urgence régler le problème de l'avortement, parce qu'un jour, il y aura un avortement sauvage dans votre bureau ou dans les couloirs du ministère!»²⁹. Dans *Le XXe siècle des Femmes*, on peut lire: «Juridiquement, il s'agit d'une suspension provisoire (pour cinq ans) de quatre paragraphes de l'article 317 du Code pénal qui font de

l'avortement un délit. Point capital: la décision de l'«interruption volontaire de grossesse» appartient à la femme; elle n'a pas à s'en justifier devant des experts. (...) Il n'est pas question de remboursement»³⁰. Simone Veil, elle même, dit en parlant de l'avortement: «C' est (...) un drame et cela restera toujours un drame»³¹. Elle a tout de même réussi à imposer sa volonté par cette loi sur l'I.V.G. qui porte son nom.

Ainsi, fruits d'une lutte acharnée et laborieuse, l'avortement et la contraception sont désormais une garantie de la liberté individuelle et sexuelle de la femme.

c) La remise en question du langage à travers la littérature féministe.

Il est nécessaire de rappeler que les luttes des femmes nommées «féministes» étaient très diverses, même si elles avaient un sens global. L'une d'entre elles concernait la lutte pour le langage et pour la littérature féminine. Mais, quel langage de femme adopter, quel «parler-femme» créer et comment garder la communication avec l'homme tout en se servant d'un autre langage? Monique Remy dans *Histoire des Mouvements de Femmes* déclare: «Toute crise des valeurs s'accompagne d'une critique du langage»³². Et elle ajoute: «Après 1968, les femmes retrouvent ce langage du corps en tentant de lui donner une forme textualisée. (...) C'est la première fois dans l'Histoire, que des femmes revendiquent un langage spécifique à prétention universalisante»³³.

Il y a deux combats concernant le langage comme certains le préconisent:

- 1. Mettre certains mots au féminin, lorsqu'il est question d'une femme (ex. le professeur, *la* professeur / le Ministre, *la* Ministre / le Docteur, *la* Docteur, etc...).

- 2. Supprimer les termes dégradants pour les femmes: ces expressions vulgaires et ridicules passées dans le langage courant, sortes de sobriquets que même les dictionnaires français expliquent en tant que définition se rapportant aux femmes. Pour exemple, nous reprendrons dans le livre *Les Mots et les Femmes* par Marina Yaguello: «Dans l'idéologie sexiste, un terme comme *nana*, qui désigne d'ailleurs à l'origine une putain, c'est un terme de mépris.»³⁴ et, plus loin, elle spécifie: «comme le disent nombre de femmes, il ne suffit pas de prendre conscience de l'oppression; encore faut-il avoir les mots pour le dire»³⁵. Marina Yaguello poursuit: «Même si je ressens confusément que mon oppression est celle de toutes les femmes, j'ai besoin du langage pour la dénoncer»³⁶.

Une enquête, menée par le Secrétariat d'Etat à la Condition féminine, démontre que le monde est ordonné par des stéréotypes anachroniques qui donnent de la femme une image dévalorisante, imposant aux garçons et

aux filles des comportements inégaux. La preuve en est la première édition de *l'Encyclopaedia Universalis*, écrite en 1970, qui publie au sujet de la femme: «elle n'a point d'histoire, ni d'avenir!». Quant à l'encyclopédie Hachette d'éducation sexuelle, en 1973, celle-ci attribue aux hommes des qualités de force, de compétence et de courage, tandis qu'elle réserve aux filles des qualités de patience, de résignation et régularité³⁷. Une année plus tard, en 1974, les délégués pédagogiques des éditions Hachette, quant à eux, proposent des ouvrages aux enseignants où il est noté: «Il faut veiller à ne pas détourner la femme des vertus pour lesquelles elle est faite et que lui prescrit sa fonction essentielle, la maternité»³⁸.

Concernant le langage et la production littéraire, le livre de Marina Yaguello *Les Mots et les Femmes* nous donne l'idée de leur situation par rapport à la création: «Les femmes peuvent dire, écrire, autrement, proclament Marie Cardinal, Hélène Cixous, Annie Leclerc, Xavière Gauthier, pour n'en citer que quelques-unes. *Parole de femme, comment les femmes disent*, de multiples ouvrages, depuis quelques années, posent ces questions. Les femmes ne vivent pas, ne ressentent pas le langage de la même façon, elles se sentent à l'étroit, mal à l'aise dans une langue modelée par les hommes, investie par eux. 'Je me sens sans arrêt à l'étroit dans le vocabulaire, écrit Cardinal, soit parce qu'il me manque des mots, soit parce que les mots français sont tellement investis par les hommes qu'ils me trahissent quand c'est moi, une femme, qui les emploie'»³⁹.

Il est pourtant important de souligner que, grâce à ces femmes littéraires, sorties de l'ombre et du silence dans cette bataille du féminisme, l'image de la femme a pris une autre dimension qui lui a permis de s'imposer dans notre société moderne et dont nos enfants aujourd'hui sont les bienheureux bénéficiaires.

À dater des années 1970, il y a un «boom» de la littérature féminine. La volonté des femmes d'affirmer qu'«une culture spécifique (...) sorte de 'culture naturelle' refoulée depuis toujours dans le pouvoir masculin est (...) en passe de trouver son lieu»⁴⁰, son expression dans la France d'il y a vingt-quatre ans, par le biais de la découverte et de l'acquisition d'un nouveau langage féminin. Cela présuppose qu'un nombre considérable de femmes réalisent que le discours dominant est un «langage-mec», ce qui signifie qu'en tant que femmes, elles sont piégées dans des stéréotypes de *style féminin* qui les classent, les répertorient, les caractérisent, les signifient⁴¹. Pour le linguiste Otto Jespersen, les femmes manquent, en effet, de réflexion approfondie, elles ont tendance à l'exagération, se limitent à un choix de termes définis de «pauvres» et «préfèrent généralement le juste milieu en matière de langue»⁴². Elles s'expriment – toujours d'après Jespersen – en utilisant «ce qu'on peut appeler la petite monnaie d'une langue»⁴³, c'est-à-dire ce qui est simple et courant, facile à comprendre. Cependant Marina Yaguello rapporte que des linguistes considèrent ces anomalies comme étant naturelles et innées chez les femmes, donc

intrinsèques à leur nature féminine, et de ce fait, difficilement remises en question. Elles «proviennent en réalité de schémas culturels dont la justification est 'dans la nature', ce qui permet de ne pas les remettre en question. L'opposition entre les stéréotypes masculin et féminin correspond au schéma domination / soumission dont on voudrait nous faire croire qu'il est ancré dans la nature. Ce qui ressort des différentes représentations que l'on se fait du langage des hommes et des femmes, ce sont toujours les mêmes clichés. L'homme est actif, créatif, la femme est passive, réceptive; l'homme va de l'avant, la femme est conservatrice. L'homme est libre et hardi, la femme est prude et timorée; la femme s'attache au concret, au trivial, à l'homme les grandes idées. L'homme réfléchit, la femme pas. L'homme a de l'humour, la femme en est dépourvue»⁴⁴.

Il est vrai que la tradition séculaire a voulu que le poète soit homme et la muse femme – il suffit pour s'en rendre compte de se référer à Orphée et Eurydice, Breton et Nadja. Pendant des siècles les termes «femme et poète», «femme et écrivain» s'excluaient. Cette théorie est illustrée par l'analyse de Mme le Professeur Ginette Castro qui affirme que: «La muse renvoie au poète une image idéale de lui-même, elle est une forme narcissique de représentation qui sécurise le poète lequel nie une identité à la muse; de ce fait, le poète masculin peut développer sa subjectivité»⁴⁵, son moi profond, son discours.

La femme fut donc condamnée à être celle qui ne portait jamais de message. Elle devait être toujours silencieuse, pour être la muse, l'inspiratrice; elle devait mourir ou se taire⁴⁶. Elle fut donc réduite à être l'*autre*, celle qui n'exprimait jamais son propre message. Elle n'est utile au poète - et à l'homme - que dans la mesure où elle remplit cette fonction. D'ailleurs, Simone de Beauvoir prétend que l'homme est incapable de s'accomplir dans la solitude, qu'il a besoin de la présence d'autrui pour se situer, prendre conscience de son existence. A cet effet, il demande à autrui «d'être hors de lui tout ce qu'il ne peut pas saisir en lui, parce que l'intériorité de l'existant n'est que néant et que, pour s'atteindre, il lui faut se projeter en un objet»⁴⁷. Simone de Beauvoir constate alors que l'autrui privilégié, par le moyen duquel l'homme atteindra sa propre transcendance, c'est la femme, «la suprême récompense», son «apothéose», «l'être qui résume pour lui le Monde»⁴⁸. Et l'auteur précise: «Trésor, proie, jeu et risque, muse, guide, juge, médiatrice, miroir, la femme est l'Autre dans lequel le sujet se dépasse sans être limité, (...) elle est l'Autre qui se laisse annexer, sans cesser d'être l'Autre»⁴⁹. Cette image de la femme est le reflet narcissique de l'homme lui-même.

C'est contre ce mutisme imposé, forme obligée de l'aliénation sociale que les femmes écrivains s'insurgent et se mettent massivement à produire et à se faire éditer vers les années soixante. Qu'elles appartiennent à la tendance féministe réformiste ou radicale, qu'elles soient indépendantes sans faire partie d'aucun groupe féministe spécifique, elles traitent des

problèmes posés par l'émancipation des femmes, prônée par Simone de Beauvoir, et participent à la révolution des mœurs.

Dans le discours théorique du féminisme réformiste, développé bien avant 1968, le problème de la femme est abordé sans réflexion idéologique, ce qui signifie que la société n'est encore nullement mise en cause. Quoique les thèmes de réflexion examinés et les solutions proposées portent l'empreinte du dilemme dans lequel l'esprit conservateur de l'époque enferme les femmes, les contraignant à choisir entre les exigences de la maternité ou d'un métier, les féministes réformistes pensent, déjà, pouvoir concilier ces deux «destins», à condition que des réformes précises aient lieu.

Cependant, il faut attendre les années 1970 pour que l'opinion commune ne considère plus les femmes artistes comme des exceptions. Une transformation irréversible de la société française de «l'après mai '68» fera que le rapport des femmes à la littérature sera à jamais changé. Les romancières contemporaines ont en commun le fait qu'elles sont exemptes de tout formalisme, qu'elles recréent et transforment de façon toute personnelle la création littéraire. Leurs livres témoignent de leur contestation contre la société patriarcale où la femme n'est qu'image et reflet du désir masculin, comme de la difficulté essentielle à laquelle elles se sont heurtées: les barrières sociales. Ils révèlent également la façon dont leur sensibilité de femme est intervenue dans leur écriture: soit par l'utilisation de matériaux autobiographiques⁵⁰ soit en abordant la part de l'impact de l'inconscient, ou bien en privilégiant la dimension symbolique et s'intéressant aux mythes. Chacune de leur œuvre rapporte d'une approche différente de la création et prouve le degré de responsabilité de l'artiste par rapport aux autres, à l'art, à lui-même et à la société, en général.

Des mouvements féministes de l'époque, il ressort non seulement l'importance des luttes pour l'égalité des sexes (égalité des droits civiques et sociaux), des revendications pour la libération de la contraception et de l'avortement mais, également, cette nouvelle expression féminine qui est, à plus d'un titre, intéressante puisqu'elle permet aux femmes de prendre la parole et la plume et de s'affirmer en tant que femmes, en tant qu'entité à part entière.

Il semblerait important de signaler que, parallèlement à la parution d'œuvres écrites par des théoriciennes acharnées du féminisme, comme Hélène Cixous, Xavière Gauthier, Marie Cardinal ou Luce Irigaray, d'autres auteurs, plus modérées, se réclament du mouvement féministe, comme Marguerite Duras (surtout dans *l'Amant* qui exalte en quelque sorte la sexualité féminine), Nathalie Sarraute, Françoise Sagan, Marguerite Yourcenar (première femme élue à l'Académie Française, en 1980) ou bien d'autres encore se situent carrément en dehors: Annie Hérnaux, Jeanne Hyvrard, Muriel Cerf, par exemple. De nos jours, nous assistons aussi à la republication de romans écrits par des femmes mais qui ne défendent

aucune thèse, ils n'ont pour but que de distraire. Il s'agit des livres de Jeanne Galzy, de Germaine Beaumont dont le roman *La longue nuit* a été récemment réédité par Denoël, en 1990. On ne peut donc nier cette demande du public pour les livres écrits par des femmes mais, également, la détermination de celles-ci pour produire et revaloriser une littérature féminine trop longtemps dépréciée. L'enjeu de cet acte d'écrire est la reconnaissance par la société de leur existence, de leurs droits humains, de leur liberté et de leur dignité. Désormais, écrire, pour les femmes, est synonyme de naître ou de renaître, c'est accéder à une nouvelle identité.

CONCLUSION

Ces femmes révoltées qui ont si violemment protesté en se battant pour l'égalité de leurs droits, ont vu leurs revendications aboutir. L'Etat a en effet récupéré leurs causes donnant satisfaction à une bonne partie d'entre elles. C'est ainsi qu'aux slogans des militantes pour l'avortement libre, en novembre 1971, le Gouvernement giscardien procède à sa légalisation, en faisant voter à l'Assemblée Nationale la loi Veil. De plus, ce mouvement néo-féministe est actuellement bien intégré dans les Hautes instances administratives du pays et fait désormais partie de mécanismes institutionnels: la Sécurité Sociale, le Secrétariat d'Etat à la Condition Féminine, à l'Emploi ou le Ministère des Droits de la Femme, en 1981.

Suite à leur slogan: «à travail égal, salaire égal», en 1972 le Gouvernement procède à la légalisation du principe de l'égalité de rémunération pour les travaux de valeur égale. Bien plus que cela, Yvette Roudy, «la» Ministre des Droits de la Femme, fait adopter des mesures qui interdisent toute discrimination en raison du sexe dans la vie professionnelle comme, par exemple, «refuser une embauche, une promotion ou une formation en raison du sexe»⁵¹. Les inégalités doivent disparaître, les restrictions en matière du travail également.

Il est intéressant de signaler quand même que l'accroissement de l'activité féminine est aussi un des événements les plus importants de ces vingt-quatre dernières années. Ce phénomène a réellement bouleversé la configuration du marché du travail. En effet, Margaret Maruani, Sociologue, précise: «Il s'agit d'une augmentation considérable (de l'activité féminine): près de quatre millions de femmes actives en plus, en l'espace de vingt-cinq ans. (...) L'hégémonie masculine sur le monde du travail n'est plus»⁵².

Initialement, le rêve pour les femmes d'égaliser les hommes dans tous les domaines de la vie: privée, sociale et professionnelle, parassait une utopie pour certaines personnes des deux sexes. Mais, en réalité, le problème des femmes était très grave et leurs revendications sérieuses. Et, comme le précise Simone Veil, lors des Etats Généraux des Femmes (8 mars 1989)

au Grand Amphithéâtre de la Sorbonne: « (...) au-delà même de leur diversité, les aspirations des femmes sont complexes et parfois même contradictoires. Il serait facile de dire de façon quelque peu schématique, comme on le fait parfois, que les femmes veulent tout. Il est vrai que la plupart ne souhaitent renoncer ni à la féminité, ni à la maternité, mais n'est-il pas légitime qu'elles revendiquent aussi la possibilité d'assumer des responsabilités et un rôle dans la cité? N'est-il pas légitime qu'elles puissent, aussi bien que les hommes, accomplir une vocation ou un destin, ou tout simplement affirmer leur personnalité?»⁵³.

C'est pourquoi, si le mouvement néo-féministe paraissait global, les revendications de ces femmes étaient bien différentes et très variées. A ce propos, Simone Veil ajoute: «Il est vrai que la revendication à l'égalité des droits, fondée sur l'identité hommes-femmes, a permis d'avancer. Mais, cette étape franchie, il me paraît qu'il est nécessaire de revendiquer le droit à la différence, afin de pouvoir affirmer notre propre identité. N'est-il pas temps pour la société de tenir compte d'une diversité qui, à mon sens, n'est guère contestable, et qui d'ailleurs est source d'enrichissement pour l'humanité?»⁵⁴.

Aujourd'hui, le principe des libertés et d'égalité entre l'Homme et la Femme est ancré dans les esprits, à tous les échelons de la Nation. Le mouvement en tant que «groupe» n'existe plus, il a perdu son esprit révolutionnaire. Son image actuelle est mûre et réfléchie, il semble avoir atteint l'âge de raison. Deux explications à cela sont possibles: la première, c'est qu'il fait partie des institutions, de l'expression de l'Etat, de sa nomenclature. La seconde raison, c'est la marée noire du chômage lié aux problèmes économiques: la société française traverse une crise actuelle avec presque 3 millions de chômeurs, puisque l'existence du mouvement féministe coïncide à peu près avec la crise de pétrole.

En dépit de cela, peut-on penser que le mouvement féministe – en tant qu'association – est mort? A la veille de son 25^e anniversaire, c'est un tournant plus serein qui s'amorce, puisque les femmes sont arrivées à leurs fins. Elles doivent pourtant rester vigilantes. La reconnaissance de l'égalité est acquise en principe, même si elle ne l'est pas toujours dans les faits. Dorénavant, les revendications des féministes se polarisent sur une idée essentielle: *le droit à la différence*.

Après l'acquisition formelle de l'égalité des droits entre hommes et femmes, les féministes sont allées plus loin se rendant compte que cette égalité à tout rompre risquait de les conduire à une impasse. Elles ont proposé *le droit à la différence* comme solution. Il s'agit, bien entendu, de la différence sexuelle. Elles entendent, à partir de là, définir des lois qui concernent et protègent les femmes, les adolescentes et les enfants. Cela prouve la vitalité du mouvement et sa capacité d'adaptation aux exigences sociales et économiques des réalités françaises.

Il faudrait alors tirer des conséquences. «On naît bel et bien femme, avec

un destin physique programmé différent de celui de l'homme et toutes les conséquences psychologiques et sociales attachées à ces différences. Mais on peut modifier ce destin et devenir ce que l'on veut»⁵⁵.

NOTES

1. Antoinette FOUQUE: «8 mars 1989» in *Etats Généraux des femmes, du 8 mars 1989*, organisés par l'Alliance des Femmes pour la Démocratisation, au Grand Amphithéâtre de la Sorbonne, éd. des Femmes, Paris, p. 13.

2. En effet, «cette neutralisation, si elle était possible, correspondrait à la fin de l'espèce humaine. L'espèce humaine est divisée en deux genres qui en assurent la production et reproduction. Vouloir supprimer la différence sexuelle, c'est appeler un génocide plus radical que tout ce qui a pu exister comme destruction dans l'Histoire» in Luce IRIGARAY: *Je, tu, nous*, éd. Grasset, Paris, 1990, pp. 12-13.

3. Monique REMY: *Histoire des Mouvements de Femmes, de l'Utopie à l'Intégration*, éd. L'Harmattan, coll. Logiques Sociales, Paris, 1990, p. 11.

4. Jean FOURASTIÉ: *Les Trente Glorieuses*, éd. Fayard, Paris, 1979.

5. Patrick FRIDENSON: «La bataille de la 4 CV», in *Etudes sur la France de 1939 à nos jours*, éd. du Seuil, coll. Points / Histoire, Paris, 1985, p. 217.

6. André ARMENGAUD: *La population française du XXe siècle*, éd. PUF, coll. Que sais-je? Paris, 1977, p. 85.

7. Idem, p. 87.

8. Florence MONTREYNAUD: *Le XXe siècle des femmes*, éd. Nathan, Paris, 1989, p. 511.

9. Michel WINOCK: «Années 60: la poussée des jeunes» in *Etudes sur la France de 1939 à nos jours*, op. cit., p. 309.

10. « (...) Ces femmes, qui trouvèrent intérêt à se regrouper autour de quelques positions communes, n'étaient pas forcément des militantes politiques ou syndicales ou des théoriciennes, comme on pourrait le penser à première vue. Il eut là, dès les origines, une majorité de femmes qui venaient de prendre conscience de leur identité de sexe et qui entendaient développer une action en commun» in Maité ALBISTUR et Daniel ARMOGATHE: *Histoire du féminisme français*, tom. 2, éd. Des Femmes, Paris, 1977, p. 666.

11. *Les femmes en France dans une société d'inégalité*, Rapport au Ministre des Droits de la femme, La Documentation Française, coll. des rapports officiels, Paris, 1982, p. 36.

12. Idem, p. 40.

13. Idem, p. 176. Voir en particulier le tableau des statistiques intitulé: *Pourcentage de femmes députés de 1946 à 1981*.

14. «La France se situe parmi les pays européens ayant le moins de femmes parlementaires: A l'Assemblée nationale, on recensait 4,3% de femmes députés. (...) Dans leur participation aux commissions de l'Assemblée nationale, les femmes députés ont un rôle politique minimisé et sont concentrées de préférence dans les commissions sociales» in *Les femmes en France dans une société d'inégalité*, Rapport au Ministre des Droits de la femme, op. cit., p. 175.

15. Idem, pp. 176, 177.

16. Maité ALBISTUR et Daniel ARMOGATHE: *Histoire du féminisme français*, op. cit., p. 665.

17. Le *Women's Liberation* (en abrégé *Women's Lib*) naît principalement aux Etats-Unis. Il succède, en 1968, aux mouvements réformistes des années soixante et il est beaucoup plus radical qu'eux. Par contre, le M.L.F. est le vaste mouvement de libération des femmes qui secouera les traditions patriarcales de la société française par une révolution tranquille mais sûre et forte. Il ne faut pas le confondre avec le groupe de femmes «Psychanalyse et Politique» qui s'est approprié depuis 1980 le sigle M.L.F. en créant une association loi 1901 et qui se trouve en contradiction avec le véritable mouvement féministe.

18. Maité ALBISTUR et Daniel ARMOGATHE: *Histoire du féminisme français*, 2, op. cit., p. 669.

19. Martine STORTI: «Ces dix années qui ébranlèrent le patriarcat», in *Le Féminisme et ses enjeux*, éd. edilig., Paris, 1988, p. 187.

20. Florence MONTREYNAUD: *Le XXe siècle des femmes*, op. cit., p. 548.

21. En effet, le préambule de la Constitution pose le principe de l'égalité des droits entre hommes et femmes dans tous les domaines et supprime «la notion de salaire féminin, c'est-à-dire soumis à abattement» (in Florence MONTREYNAUD: *Le XXe siècle des femmes*, op. cit., p. 349). Cette mesure concerne la fonction publique au départ mais très rapidement elle s'étend dans le secteur privé. Pourtant, en 1970, elle n'est pas encore bien respectée: «une différence de 5% au détriment des femmes subsiste. (...) L' égalité de fait est encore loin» (Idem, p. 350).

22. Maité ALBISTUR et Daniel ARMOGATHE: *Histoire du féminisme français*, 2, op. cit., p. 662.

23. Idem p. 676.

24. Idem, p. 677.

25. Simone DE BEAUVOIR, Marguerite DURAS, Françoise SAGAN, Françoise D'EAUBONNE, Ariane MNOUCHKINE, Gisèle HALIMI et de nombreuses actrices parmi les signataires les plus connues.

26. Florence MONTREYNAUD: *Le XXe siècle des femmes*, op. cit., p. 562.

27. En effet, une obsession nataliste prédomine en France après la 1ère Guerre Mondiale, où 1,4 million d'hommes étaient morts et c'est ainsi que cette loi 1920 -réprimant la «provocation à l'avortement et à la propagande anticonceptionnelle»- put être votée. En 1923, une autre loi vient modifier l'article 317 du Code pénal qui punit l'avortement; il est, désormais, défini comme un délit.

28. Gisèle HALIMI: *La cause des femmes*, éd. Gallimard, coll. Folio, Paris, 1922, pp. 1 et 2.

29. Martine STORTI: «Ces dix années qui ébranlèrent le patriarcat», in *Le Féminisme et ses enjeux*, op. cit., p. 195.

30. Florence MONTREYNAUD: *Le XXe siècle des Femmes*, op. cit., pp. 596-597.

31. Idem p. 597.

32. Monique REMY: *Histoire des Mouvements de Femmes*, op. cit., p. 15.

33. Idem, p. 16.

34. Marina YAGUELLO: *Les Mots et les femmes*, éd. Payot / Prismes, Paris, 1987, p. 74.

35. Idem, p. 76.

36. Idem, p. 77.

37. «Le garçon est naturellement batailleur, plus fort, plus entreprenant et plus hardi, il est plus brillant en mathématiques. La fille est plus douce, plus patiente, elle s'adonne à des travaux manuels (décoration, cuisine), elle fait preuve de plus d'attention et de régularité», in Maité ALBISTUR et Daniel ARMOGATHE: *Histoire du féminisme français*, op. cit., p. 648.

38. Ibidem.

39. Marie CARDINAL: *Autrement dit*, p. 96, in Marina YAGUELLO: *Les mots et les femmes*, op. cit., p. 64.

40. Monique REMY: *Histoire des mouvements de Femmes*, op. cit., p. 11.

41. Marina YAGUELLO dans son ouvrage *Les Mots et les Femmes* précise ainsi le stéréotype féminin: il «présente des traits connotés défavorablement: purisme, non créativité, goût de l'hyperbole, maîtrise de registres relevant de domaines mineurs, parole timorée, non assertive, bavardage, incapacité de manier des concepts abstraits, hypercorrection, peur des mots». Marina YAGUELLO: *Les Mots et les Femmes*, op. cit., p. 57.

42. Idem, p. 59.

43. Ibidem.

44. Idem, pp. 59-60.

45. Extrait du séminaire de Mme le Professeur Ginette CASTRO, 19 avril 1991.

46. C'est quand Eurydice meurt qu'Orphée atteint ses plus beaux accents lyriques. «Il n'est Orphée que dans le chant, il ne peut avoir de rapport avec Eurydice qu'au sein de l'hymne, il

n'a de vie et de vérité qu'après le poème et par lui, et Eurydice ne représente rien d'autre que cette dépendance magique qui hors du chant fait de lui une ombre et ne le rend libre, vivant et souverain que dans l'espace de la mesure orphique. Oui, cela est vrai: dans le chant seulement, Orphée a pouvoir sur Eurydice, mais, dans le chant aussi, Eurydice est déjà perdue. Il est donc évident que «Regarder Eurydice (...), c'est cela même, l'*inspiration*.» in BLANCHOT Maurice: *L'espace littéraire*, éd. Gallimard, coll. Idées, Paris, 1978, pp. 229, 230 et 231.

47. Simone DE BEAUVOIR: *Le deuxième sexe*, éd. Gallimard, coll. Idées, Paris, 1968, p. 260.

48. Ibidem.

49. Ibidem.

50. Evelyne Wilwerth dans *Visages de la littérature féminine* confirme «Certaines écrivaines (surtout dans les années '70) se sont lancées dans une écriture très physique, mettant en évidence des particularités féminines (évocation du corps sexué, de la grossesse, de l'accouchement, etc)». Et elle précise: «Je parlerais d'une écriture volontairement sexuée (...) au service de revendications.» in Evelyne WILWERTH: *Visages de la littérature féminine*, éd. Pierre Mardaga, Bruxelles, p. 17.

51. Florence MONTREYNAUD: *Le XXe siècle des femmes*, op. cit., p. 662.

52. Margaret MARUANI: «Que reste-t-il de nos années de féminisme? L'emploi en plus...» in *Le Féminisme et ses enjeux*, op. cit., p. 334.

53. Simone VEIL: «Les femmes sont une nouvelle chance pour la société» in *Etats Généraux des femmes, du 8 mars 1989*, op. cit., p. 248.

54. Idem, p. 255.

55. Evelyne SULLEROT: *Le Fait féminin*, in Monique REMY: *Histoire des mouvements de femmes*, op. cit., p. 133.

BIBLIOGRAPHIE

ALBISTUR Maité et ARMOGATHE Daniel: *Histoire du féminisme français*, 2, éd. des Femmes, Paris, 1977.

ARMENGAUD André: *La population française au XXe siècle*, éd. PUF, coll. Que sais-je?, Paris, 1977.

DE BEAUVOIR Simone: *Le deuxième sexe* 1, éd. Gallimard, coll. idées, nrf, Paris, 1949.

BLANCHOT Maurice: *L'espace littéraire*, éd. Gallimard, coll. idées, nrf, Paris, 1955.

FOUQUE Antoinette: «8 mars 1989» in *Etats Généraux des Femmes*, Paris, 1990.

FOURASTIÉ Jean: *Le grand espoir du XXe siècle*, éd. Gallimard, coll. idées, Paris, 1963.

FOURASTIÉ Jean: *Les Trente Glorieuses*, éd. Fayard, Paris, 1979.

FRIDENSON Patrick: «La bataille de la 4 CV», in *Etudes sur la France de 1939 à nos jours*, éd. du Seuil, coll. Points / Histoire, Paris, 1985.

HALIMI Gisèle: *Le lait d'oranger*, éd. Gallimard, coll. Folio, Paris, 1988.

HALIMI Gisèle: *La cause des femmes*, éd. Gallimard, coll. Folio, Paris, 1992.

- IRIGARAY Luce: *Ce sexe qui n'en est pas un*, éd. de Minuit, coll. «Critique», Paris, 1977.
- IRIGARAY Luce: *Je, tu, nous*, éd. Grasset, Paris, 1990.
- LEGER Danièle: *Le Féminisme en France*, éd. le Sycomore, Paris, 1982.
- MALHERBE Gaston: *Une année des femmes*, 1983, éd. André Eiselé, Lausanne, 1984.
- MARUANI Margaret: «Que reste-t-il de nos années de féminisme? L'emploi en plus...», in *Le Féminisme et ses enjeux*, éd. edilig. Paris, 1988.
- MONTREYNAUD Florence: *Le XXe siècle des femmes*, éd. Nathan, Paris, 1989.
- PERNOUD Régine: *Histoire de la bourgeoisie en France, 2. Les temps modernes*, éd. du Seuil, coll. Points / Histoire, Paris, 1981.
- REMY Monique: *Histoire des Mouvements de Femmes, de l'Utopie à l'intégration*, éd. L'Harmattan, coll. Logiques Sociales, Paris, 1990.
- RIOUX Jean-Pierre: *La France de la Quatrième République, I. L'ardeur et la nécessité 1944-1952*, éd. du Seuil, coll. Points / Histoire, Paris, 1980.
- STORTI Maurice: «Ces dix années qui ébranlèrent le patriarcat», in *Le Féminisme et ses Enjeux*, éd. edilig., Paris, 1988.
- SULLEROT Evelyne: *Le fait féminin 1978*, ouvrage collectif, sous la direction de Evelyne SULLEROT, avec la collaboration d'Odette THILBAULT. Centre Royaumont pour une science de l'homme, éd. Fayard, Paris, 1978.
- YAGUELLO Marina: *Les mots et les femmes*, éd. Payot / Prismes, Paris, 1987.
- VEIL Simone: «Les femmes sont une nouvelle chance pour la société», in *Etats Généraux des femmes du 8 mars 1989*, éd. des Femmes, Paris, 1990.
- WILWERTH Evelyne: *Visages de la littérature féminine*, éd. Pierre Mardage, Liège, Belgique.
- WINOCK Michel: «Années 60: la poussée des jeunes», in *Etudes sur la France de 1939 à nos jours*, éd. du Seuil, coll. Points / Histoire, Paris, 1985.
- Rapport au Ministre des Droits de la Femme: *Les femmes en France dans une société d'inégalités*, éd. La Documentation Française, Paris, 1982.
- Le féminisme et ses enjeux, vingt-sept femmes parlent*, éd. edilig., Paris, 1988.
- Le genre de l'histoire*, éd. Tierce, coll. Les cahiers du Grif, Paris, 1988.
- Etats Généraux des femmes du 8 mars 1989*, organisés par l'Alliance des Femmes pour la Démocratisation, au Grand Amphithéâtre de la Sorbonne, éd. des Femmes, Antoinette FOUQUE, Paris, 1990.

ΠΕΡΙΛΗΨΗ

Όλγα Βανδώρου - Σταυροπούλου, *Η Ανάπτυξη του Νεο-φεμινιστικού Κινήματος στη Γαλλία. Ο σύγχρονος Νεο-φεμινισμός: από την ισότητα στη διαφορά*

Η παρούσα εργασία εξετάζει το σύγχρονο νεο-φεμινιστικό κίνημα, όπως τούτο μετεξελίσσεται μέσα από τα φοιτητικά γεγονότα του Μάη '68, και το επαναστατικό πνεύμα τής τότε εποχής, μέχρι και σήμερα, 24 χρόνια μετά, και το πώς το κίνημα αυτό εγγράφεται μέσα στην κοινωνία.

Αρχικά, το κίνημα είναι δυναμικό, τρέφεται από τα ιδανικά της ισότητας ανδρών και γυναικών, αποκαλύπτει τις σε βάρος των γυναικών ανισότητες και καταγγέλλει τις ευθύνες της αστικής καταναλωτικής κοινωνίας για τις μέχρι τότε ανισότητες. Με την πάροδο του χρόνου, οι γυναίκες αποκτούν δικαιώματα και εξισώνονται με τους άνδρες, αλλά αισθάνονται παγιδευμένες στα επιτεύγματά τους. Αυτό που δειλά - δειλά λεγόταν και αποτελούσε τη μειοψηφία των οπαδών του νεο-φεμινιστικού κινήματος, τώρα τελευταία, αποτελεί την κύρια έκφρασή του, «les droits dans la différence».

Τα θέματα που πραγματεύεται, ειδικότερα, η παραπάνω εργασία είναι: η ίση αμοιβή για ίση εργασία, ο οικογενειακός προγραμματισμός, η θεμελίωση του δικαιώματος των αμβλώσεων και η ανάπτυξη και αναγνώριση του γυναικείου Λόγου.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	381
I. LA GENESE DU NEO-FEMINISME	
a. Les origines du mouvement	382
b. Naissance du mouvement	384
II. 1970-1981: LES ANNEES DE LUTTES ou VERS L'ACQUISITION DE L'EGALITE	386
a. «A travail égal, salaire égal»	386
b. «Un enfant, si je veux, quand je veux»	388
c. La remise en question du langage à travers la littérature féministe	390
CONCLUSION	394
NOTES	396
BIBLIOGRAPHIE	398
ΠΕΡΙΛΗΨΗ	400
TABLE DES MATIERES	400